







Dans cet enregistrement de la session œcuménique de Bossey (Suisse), Madeleine Delbrèl parle des petites équipes qui forment "La Charité", juillet 1959.

“ *Alors je vais d'abord vous donner nos titres de gloire. Nous existons depuis 25 ans. Et nous sommes très exactement 13. Vous voyez que c'est une famille qui a grandi lentement. Nous sommes divisées en petits groupes, en petites équipes. Certaines d'entre nous se trouvent à Paris, dans la région parisienne. Les autres dans l'Est de la France, dans le bassin de Longwy.*

Nous portons un nom modeste. Nous nous appelons "La charité".

Notre but, quoique le mot "engagement" n'y figure pas, prend à peu près les éléments de ce que nous appelons engagement. Notre volonté unique, c'est d'appartenir à Jésus-Christ notre Dieu. Cela dans une seule loi, une seule loi pour nous en tant que petite famille : la charité dans l'Évangile. Inutile de vous dire que la loi est toujours mal obéie. Et chaque soir on s'aperçoit qu'on n'a pas du tout bien suivi notre loi.

Cette vie de charité évangélique, nous la voulons disponible au maximum, au plus intime de l'Église, au plus profond, et au plus profond du monde, pour son salut. Et je dis "au plus profond" parce que ça veut dire que dans l'Église nous n'avons pas une figure juridique justement. On est dans l'Église ce que le sang est dans le corps, une goutte de sang, un petit bout de cellule, qui se promène qui va ici, qui va là, qui fait partie de la vie, mais qui n'est rien en soi.

Et du côté du monde, c'est pareil. Ce que nous voulons c'est rester dans le monde, de façon à être à son contact et quelle que soit justement la forme particulière que nous pouvons revêtir, que ce soit tel métier, que ce soit tel endroit, que ce soit tel travail, ça nous est égal. Ce que nous voulons c'est être au fond du monde. Et, pour nous, être dans l'Église et être dans le monde, nous sommes dans notre réalité puisque pour nous l'Église elle doit être dans le monde. Par conséquent en étant dans l'un on ne quitte pas l'autre.

Cet engagement est un fait public. C'est un fait public dans le sens que les raisons pour lesquelles nous partons, ici ou là, les raisons pour lesquelles nous vivons comme ceci ou comme cela, les raisons pour lesquelles nous avons une vie de fraternité à deux ou trois, tout cela est expliqué et dit à ceux avec qui nous vivons. Un ami vient chez nous, un camarade de travail, les gens de notre quartier s'ils nous le demandent, ils en savent sur notre vie autant que nous en savons nous-mêmes.

Madeleine Delbrèl.

PUBLIÉ DANS *La femme, le prêtre et Dieu*,
OC IX, NOUVELLE CITÉ, PAGES 164-165.